

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de la dotation

CADRES

DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE LA DIVISION DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

POSTE PERMANENT

La Ville de Québec est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir l'emploi de directrice ou directeur de la Division de la formation et du développement organisationnel du Service des ressources humaines.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

À titre de membre de l'équipe de direction du Service des ressources humaines, la personne titulaire de ce poste gère une équipe de huit employés (conseillers en ressources humaines et fonctionnaires) ainsi que les ressources financières et matérielles de sa division. Elle planifie, organise, dirige et coordonne les activités en matière de formation et développement des employés. À ce titre, la personne dirige le développement et l'évolution de la politique de formation, des programmes et des outils d'apprentissage et de perfectionnement afin de soutenir le développement des gestionnaires, des employés et des équipes. Elle est responsable, avec son équipe et en collaboration avec d'autres unités administratives de la Ville, de soutenir l'apprentissage des équipes dans le cadre de l'implantation d'une démarche d'amélioration continue (LEAN management). Elle soutient également les changements dans l'organisation. Plus spécifiquement, elle assiste les services et les arrondissements dans la gestion des défis de développement et de changement organisationnels. Elle participe à la conception de structures organisationnelles optimales permettant aux gestionnaires d'atteindre leurs objectifs opérationnels et de maximiser les bénéfices anticipés par le changement. Elle est responsable de l'amélioration continue des procédures et du service à la clientèle offert par sa division. Elle évalue régulièrement la qualité des services rendus et des conseils offerts aux gestionnaires et elle présente les résultats sous forme de tableau de bord.

EXIGENCES	<p>La personne doit détenir un diplôme universitaire, de préférence de 2e cycle, dans une discipline appropriée notamment en sciences de l'éducation, andragogie, psychologie organisationnelle, développement organisationnel ou ressources humaines et posséder un minimum de huit années d'expérience pertinente à l'emploi dont au moins cinq dans un poste ayant comporté de la gestion de personnel, de la gestion de projets et des responsabilités administratives. Elle doit démontrer de l'expérience dans l'implantation d'une démarche d'amélioration continue au sein d'une organisation. Elle doit posséder une très bonne connaissance du domaine de l'emploi, de ses défis et enjeux et y compter des réalisations significatives.</p> <p>Reconnue pour son dynamisme, la personne recherchée se démarque également par ses approches participatives, son aptitude à travailler en équipe, son écoute et ses habiletés en gestion du changement. Elle est aussi caractérisée par un intérêt marqué pour le développement des individus, la pédagogie appliquée au développement d'outils, de programmes et du soutien à l'amélioration continue. Elle démontre un souci aigü de l'approche client et possède un fort savoir-faire dans la résolution de problèmes, l'amélioration du service et la mobilisation du personnel. Elle sait créer un climat de travail respectueux, basé sur l'intégrité, l'empathie et l'ouverture d'esprit.</p>
TRAITEMENT	De 85 298 \$ à 104 064 \$ (échelle 2012) et boni au rendement.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 24 mars au 13 avril 2015.
NUMÉRO DE CONCOURS	CADRR-011-2015
INSCRIPTION	<p>Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante :</p> <p>www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Services en ligne, sous l'appellation Emplois et stages. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.</p>
ÉQUITÉ EN EMPLOI	<p>La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.</p>